

## **Dieu entend la plainte des captifs** **(La guérison d'un lépreux, Mc 1,40-45)**

**Francine Robert,**

Revue *Rassembler* 66-1 (2006), p. 37-42 (6<sup>e</sup> dimanche ordinaire, année B)

Dans la culture biblique, le langage du corps et de la maladie sert à exprimer toutes les détresses, comme l'illustre le Psaume d'aujourd'hui (102) où le malheureux, dont la souffrance peut aussi bien être morale ou psycho-sociale que physique, en appelle à Dieu avec confiance. Dieu entend cette plainte des captifs, nous dit le Psaume. L'Évangile de ce dimanche nous propose de voir dans l'attitude de Jésus la réponse de Dieu à cette confiance.

C'était hier la Journée mondiale des personnes malades. Nous connaissons tous des gens atteints d'une maladie grave, parfois incurable. Pour plusieurs parmi nous, cette Journée dure toute l'année : la maladie est en nous ou touche un de nos proches. Elle nous atteint à travers l'autre, en nous rappelant que nous sommes fragiles, vulnérables. La personne malade éveille en nous tristesse et compassion.

L'Évangile raconte que Jésus est comme nous. La détresse et la souffrance du lépreux l'atteignent fortement. Jésus est "pris aux tripes", selon une expression familière proche du mot grec que Mc utilise ici, un mot désignant les entrailles physiques. Au sens littéral du texte : ça lui fait mal au ventre. Porté par cette forte émotion, Jésus touche l'homme malade et le guérit. Nous serions si heureux de pouvoir, comme lui, guérir l'autre d'un geste ! Si notre compassion active envers une personne malade pouvait détruire son mal, nous nous sentirions tellement moins impuissant. Certains peut-être, infirmière, médecin ou toute personne qui soigne, connaissent cette joie. Mais le travail de guérison reste lent, incertain, parfois impossible. Si on ne fait pas de miracle, qu'est-ce qu'on peut faire ?

Personne n'aime se sentir impuissant, surtout dans notre société d'efficacité et de performance. Et au plan du corps, notre culture valorise le style santé et jeunesse, la forme à tout prix, la lutte contre tout signe de vieillissement. Tout faire pour rester en forme ! ...et oublier la mort. On rencontre souvent des gens qui sont à deux doigts de soupçonner vaguement le malade d'avoir manqué à son 'devoir' de santé. Dans cette ambiance, la maladie grave éveille en nous la compassion, oui, mais aussi un certain malaise. Ce malaise transpire au point que même la personne malade sent parfois le besoin de s'excuser de son état. Ou pire, elle en a honte et le cache, pour nous éviter ce malaise. Personne ne l'y force, bien sûr. C'est juste qu'on n'est plus là pour elle ; ou pire, pour nous elle n'est plus là. À la souffrance physique s'ajoute alors une souffrance morale et sociale, causée par l'exclusion.

### **Être malade aux temps bibliques : la Loi de Moïse et le geste de Jésus**

Ce malaise social face à la maladie trouve un écho lointain dans l'univers de Jésus, reflété par la première lecture de ce dimanche : Lv 13,1-2.45-46.

Le SEIGNEUR adressa la parole à Moïse et à Aaron : "S'il se forme sur la peau d'un homme une boursoufflure, une dartre ou une tache luisante, et que cela devienne une maladie de peau du genre lèpre, on l'amène au prêtre Aaron ou à l'un des prêtres ses fils.

Le lépreux ainsi malade doit avoir ses vêtements déchirés, ses cheveux défaits, sa moustache recouverte, et il doit crier : Impur ! Impur ! Tant que durera son mal, il sera impur et, étant impur, il restera à part : sa demeure sera hors du camp."

Ce texte est dur : le lépreux est officiellement déclaré impur et exclu de la société <sup>1</sup>. Il doit manifester visiblement son statut de paria : vêtements déchirés et cheveux en désordre, et crier bien fort son état d'exclu pour que les gens l'évitent. Donc en plus de subir la Loi, il doit l'intérioriser, se voir lui-même comme la Loi le définit et agir en conséquence. Avoir honte et se cacher. Cesser d'exister dans la vie des autres. Cette Loi fonctionne encore au temps de Jésus. Tous les témoins de la scène, pharisiens ou disciples, sont sûrement choqués de voir ce lépreux la transgresser directement en s'approchant, et plus choqués encore de voir Jésus l'accueillir.

Lors de soirées bibliques, les gens expriment souvent leur malaise face aux lois de la Bible qui touchent l'alimentation, le sang et la maladie. Nous avons ici une de ces lois qui font réagir : "la Loi de Moïse est dure, le malade n'est pas coupable", etc. Ce qui conduit malheureusement à un raccourci familier : Dieu de la Loi dans l'Ancien Testament, Dieu d'Amour dans l'Évangile. Mais on ne gagne rien à disqualifier trop vite ces anciennes Écritures. Mieux comprendre ce qui inspire le fonctionnement de ces lois permet d'approfondir le sens de l'action de Jésus.

Cette règle prescrite par la Loi de Moïse est certes plus dure que nos vagues malaises face aux maladies graves, mais ses racines ne nous sont peut-être pas si étrangères. Elle vient d'un monde différent, oui, fondé avant tout sur la transcendance et la Sainteté de Dieu. D'où la conscience aiguë que l'on ne vit pas en sa présence n'importe comment, et le besoin d'être encadré par des règles claires et précises. Les notions de pur et impur font partie des lois qui balisent le territoire incertain des relations à Dieu. On pense au péché, bien sûr, à la faute qui détourne quelqu'un de Dieu. Mais la notion d'impureté est bien plus vaste. Elle concerne tout ce qui touche la mort et la fécondité, ces forces mystérieuses associées au domaine divin. L'impureté inclue aussi tout ce qui sort de l'ordinaire, qui paraît insolite ou hors norme, qui menace l'ordre familier et suscite l'insécurité collective. Le lépreux n'est pas jugé coupable à priori, pas plus que la femme qui accouche où l'homme qui accomplit le devoir d'embaumer son père. Mais les trois sont impurs et devront se purifier, selon les rites prescrits, pour s'approcher à nouveau du Dieu Saint.

Souffrant d'une quelconque maladie de la peau, le dit "lépreux" n'est pas vu d'abord comme un pécheur, mais comme un homme frappé par le malheur. Sa maladie fait de lui un impur. Mais il lui sera impossible de se purifier s'il ne guérit pas. Il est victime d'un état insolite, anormal et durable, donc d'une force étrange qui perturbe l'ordre normal des choses. Même la moisissure des murs est appelée "lèpre" et fait l'objet de lois d'exclusion (Lv 14,34-57). Ce n'est pas la maladie qui rend l'homme contagieux, mais le désordre qu'elle manifeste. Sa présence crée l'impression que le chaos menace l'équilibre fragile du monde. Elle doit être contrôlée pour réduire l'angoisse et protéger la tranquillité d'esprit du groupe. On fonctionne comme si ce qui échappe aux règles courantes pouvait contaminer le reste, tout faire basculer dans le chaos. Ici, peut-être, ces gens d'un lointain passé nous ressemblent un peu. Dans ce malaise vague mais profond ressenti par les sociétés quand ce qu'elles voient comme "l'ordre normal des choses" semble menacé d'érosion par le dérapage d'une maladie grave, qui trouble le cours paisible d'une vie ordinaire. Ce même malaise surgit aussi au plan de l'écologie, et nous en parlons spontanément en termes de "maladie de la planète".

Pour le monde biblique, les signes qui ébranlent un ordre social fragile portent atteinte à Dieu, considéré comme source de l'Ordre du monde. En réalité, tout groupe humain a besoin de lois qui le rassurent et le protègent contre ce qui lui paraît chaotique. Dans tout groupe religieux,

---

1- Selon F. BOVON, un rituel semblable à celui des funérailles marquait le départ du lépreux hors de la communauté saine. La Loi prévoyait un autre rituel en cas de guérison, quand le lépreux était déclaré pur et réintégré dans sa famille. Dans *L'Évangile selon saint Luc*, 15,1 – 19,27 (Commentaire du Nouveau Testament 3c), Labor et Fides, 2000, p. 135.

hier comme aujourd'hui, ces lois d'exclusion sont associées à Dieu. Ainsi pensent les gens de Galilée, incluant les disciples de Jésus qui le voient accueillir et toucher le lépreux. Celui-ci est impur, ce qui lui interdit l'accès à tous, et à Dieu même. Selon les règles, ce qui touche l'impur devient impur... un désordre ne produit-il pas toujours d'autres désordres ? Le groupe social trouve légitime de s'en protéger. Pourquoi donc Jésus touche-t-il ce lépreux, alors qu'il guérit presque toujours par une simple parole ?

### Un Évangile en tension : Dieu donne la Loi et Dieu veut sauver

40 Un lépreux s'approche de Jésus, le supplie et tombe à genoux en lui disant : "Si tu le veux, tu peux me purifier." 42 Pris de compassion, Jésus étendit la main et le toucha. Il lui dit : "Je le veux, sois purifié." À l'instant, la lèpre le quitta et il fut purifié.

43 S'irritant contre lui (ou *le rudoyant*), Jésus le renvoya aussitôt. 44 Il lui dit : "Garde-toi de rien dire à personne, mais va te montrer au prêtre et offre pour ta purification ce que Moïse a prescrit : ils auront là un témoignage." 45 Mais une fois parti, l'homme se mit à proclamer bien haut et à répandre la nouvelle, si bien que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans une ville, mais qu'il restait dehors en des endroits déserts. Et l'on venait à lui de toute part. (Marc 1,41-45)

Le lépreux s'est jeté aux pieds de Jésus, en un geste de supplication qui éveille la compassion émue de Jésus. Son geste rappelle la prière du Psaume 102 proposé par la liturgie, où le malheureux en appelle à Dieu en toute confiance<sup>2</sup>. Sa détresse lui donne l'audace d'un geste de proximité physique qui lui est pourtant interdite par la Loi.

Ce récit ne raconte pas un paisible scénario de guérison. Il est rempli de tensions et d'émotions contradictoires. Peut-être que cette manière de raconter la scène vise à refléter les tensions internes de son personnage principal. Jésus dira bien qu'il n'est pas venu abolir la Loi. Mais voici un malade qui n'a pas intériorisé cette Loi, qui la transgresse publiquement, qui refuse de s'exclure et d'agir comme un paria. Il n'est pas "un malade" ; il n'est pas sa maladie ! Il est une personne que la maladie a frappée. Ajoutée à sa détresse, cette réclamation audacieuse de sa dignité touche Jésus avec force. Il ne guérit pas cet homme d'un mot, rapidement. Non ! Pris aux entrailles, il le touche, il s'engage. Il voit et touche non pas le malade, mais la personne. Ce seul geste est déjà une guérison, autre que physique : il accueille cet exclu dans le corps social et religieux.

Le geste de Jésus est interdit par la Loi, tout aussi illégal que celui du lépreux. Les voilà tous deux hors-la-loi. Pourtant la Loi n'est pas annulée, ni dans la société, ni même en Jésus : il ordonne aussitôt à l'homme de se soumettre à ce qu'elle prescrit pour sa guérison. Il parle avec irritation, dit Mc. Comme s'il passait de la compassion à la colère (émotion que la traduction liturgique remplace par "*avec fermeté*"). Sans qu'on sache pourquoi, Jésus rudoie le lépreux (même verbe en Mc 14,5 et Mt 9,30) et le chasse (verbe utilisé pour les esprits mauvais). Ce changement d'émotion peut refléter une forte tension interne. Jésus veut révéler en tous ses actes un Dieu qui aime et sauve. Face au besoin évident, il a répondu avec élan, mais son acte contredit une Loi dont les gens ont besoin aussi, qui les rassure. D'où les tensions de ce récit : transgression de la Loi approuvée tacitement par Jésus, et ensuite imitée par lui, suivie d'un ordre d'obéir à cette même Loi qui vient de Dieu.

---

2- Le Nouveau Lectionnaire (2016) a remplacé le Ps 102 par le Ps 32, qui est la prière d'un pécheur pardonné. C'est dommage car le lien avec l'Évangile est rompu. Ou pire, ça incite les gens à voir le lépreux comme un pécheur puni par Dieu.

Dans l'Évangile de Mc, c'est le premier récit montrant Jésus aux prises avec la Loi<sup>3</sup>. Pas d'affrontement avec les scribes et les pharisiens, ici. Cette tension est EN Jésus<sup>4</sup>. Le Dieu qui lui inspire son geste entre en contradiction avec le Dieu qui a donné cette Loi. Pourtant Jésus continuera à agir ainsi. C'est bien ce que Paul propose dans la seconde lecture de ce dimanche : *"Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu"* (1Co 10,31). Quand Jésus touche des impurs, quand il mange et boit avec des exclus et des pécheurs, c'est pour révéler la gloire de Dieu. Car la gloire de Dieu, c'est la personne debout et sauvée, même si c'est parfois contraire à la Loi de Dieu lui-même.

Une dernière tension clôture ce récit : l'homme guéri en parle partout, désobéissant à l'ordre de silence donné par Jésus, tout comme il avait désobéi à la Loi. De sorte qu'en finale, Jésus se retrouve dans la position que la Loi assignait au lépreux : obligé d'éviter les lieux habités, il ne peut plus entrer ouvertement en ville. Comme disait Isaïe : *"il a pris nos infirmités et s'est chargé de nos maladies"* (53,4).

Mais dans les lieux déserts, Jésus attire plein de gens. Cette finale annonce déjà l'aboutissement du conflit. Jésus continuera de révéler un Dieu sauveur qui déborde librement les limites de sa propre Loi. Il sera condamné au nom du Dieu de cette Loi qui exclut les gens indignes de Lui. Et Dieu le relèvera, manifestant que sa gloire surpasse toute Loi, fut-elle la plus sainte. Désormais le Christ Ressuscité attire à lui plein de gens, même dans les lieux déserts que nous assignons aux hors normes.

### **Un miracle à notre portée**

Deux miracles sont accomplis ici. Le premier n'est pas au-delà de nos capacités : le geste qui confirme ou restaure la dignité de la personne, malade ou exclue, et sa pleine participation au corps social. C'est ce premier miracle, source de guérison intérieure, qui donne le sens profond du second. Il se produit chaque fois que nous surmontons les tensions ou malaises devant quiconque nous rappelle nos fragilités personnelles et collectives. Nous répondons alors à l'appel de Paul qui invite à imiter le Christ : *quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu, dont le désir de sauver déborde toutes les règles.*

---

3- En 1,21-27 la guérison du possédé le jour du sabbat est une transgression manifeste de la Loi. Or c'est le seul récit du genre, dans les 4 Évangiles, à n'inclure aucune critique sur cette transgression. En Mc les conflits que Jésus suscitera autour de la Loi commencent au chapitre 2 ; la série de 5 controverses se termine par une guérison pendant le sabbat. Notre récit vient tout juste avant.

4- Selon Paul LAMARCHE, s.j. : "Tout est noué dans ce récit où Jésus est en même temps en colère et plein de bonté, où il guérit et s'irrite, où il ordonne à l'homme de se taire et de se présenter au prêtre, mais le lépreux guéri proclame partout sa guérison, où Jésus part dans la solitude, mais la foule vient à lui. Toutes ces contradictions sont produites par l'opposition entre la fidélité à une Loi qui met à part les lépreux (...) et le désir impérieux de Jésus d'aller vers tous ces malheureux pour les guérir et les sauver.

Cette opposition va se résoudre dans les controverses qui suivent, quand Jésus osera prendre des distances par rapport à la Loi pour partager le repas des pécheurs et guérir les malades un jour de sabbat. L'incompatibilité entre la mission de Jésus et la Loi sera clairement exprimée à travers les petites paraboles de la pièce neuve sur un vêtement ancien, et du vin nouveau dans de vieilles outres (2,21-22).

En attendant, ici en insistant sur l'obligation faite au lépreux guéri d'aller se présenter au prêtre, le texte oppose l'efficacité de la parole de Jésus à l'inefficacité de la Loi, qui en est réduite à constater qu'un homme est malade ou guéri, mais qui est incapable de sauver." Dans *Évangile de Marc*, (Études bibliques 33), Gabalda, 1996, p. 87